



## Communiqué de presse

Le 13 juin 2014

# Sécurité Routière : 778 infractions au code de la route constatées pendant le week-end de la Pentecôte en Vendée

A l'occasion du week-end de la Pentecôte, de nombreux policiers et gendarmes étaient présents le long des routes en Vendée.

Les forces de l'ordre ont effectué, de jour comme de nuit, des contrôles sur les routes à grande circulation, mais aussi sur les axes secondaires. 535 excès de vitesse ont été constatés, dont 463 par des appareils mobiles de contrôle sanction automatisé.

Des contrôles d'alcoolémie et de la conduite sous l'emprise des stupéfiants ont également été menés. 45 dépistages d'alcoolémie se sont révélés positifs, conduisant à 22 rétentions immédiates du permis de conduire. 4 dépistages se sont révélés positifs aux stupéfiants.

Au terme des contrôles effectués durant ces quatre jours, **778 infractions ont été constatées, dont 70 délictuelles, parmi lesquelles 5 grands excès de vitesse, supérieurs à 40 km/h au-dessus de la vitesse légale autorisée.**

Au-delà de ces chiffres, des exemples ponctuels démontrent de véritables déviances : un automobiliste mineur, et donc sans permis, a été intercepté en grand excès de vitesse sur une voie limitée à 110 km/heure par les forces de l'ordre.

L'intervention des forces de police et de gendarmerie a encore une fois permis d'éviter de nouveaux drames humains.

